



Emmanuel Damon

Avocat d'affaires
et poète

—
AL 1987



Khâgne A/L
à Sainte-Marie

Paris X-Nanterre
Master 1 d'Histoire

Paris X-Nanterre
Licence
de Philosophie

Sciences-Po Paris
Communication
et ressources humaines

Paris I-Panthéon-Sorbonne
Master 2
de Droit international privé



***Dans la poésie
comme dans le droit,
il faut trouver le mot juste.***

Un jour, au beau milieu d'un cours d'hypokhâgne, Emmanuel entend son professeur d'anglais lui dire qu'il n'est pas un « littéraire ». Or, l'étudiant

commence à écrire de la poésie, se délecte des poèmes de Saint-John Perse qu'il découvre en cette année de tant d'émerveillements. Mais ensuite, sans jamais cesser d'écrire, il entre à Sciences-Po, se spécialise en droit et devient avocat d'affaires. Avait-il vraiment tort, ce professeur d'anglais ?

En guise de réponse nous lui proposons de faire un tour dans le bureau d'Emmanuel, presque entièrement tapissé de recueils de poésie. Il pourra alors apercevoir quelques feuilles blanches recouvertes de poèmes, dont certains sont lisibles dans plus d'une quarantaine de revues dans le monde.

By the way, don't come on a Monday, it's his poetry day.

Effectivement, depuis une vingtaine d'années, Emmanuel consacre son lundi exclusivement à l'écriture. « Vital », c'est ainsi qu'il qualifie l'équilibre qu'il a trouvé entre la poésie et son métier d'avocat. Plongé d'abord dans la saveur des mots, des sensations et des paysages qu'ils font renaître, Emmanuel peut ensuite trouver l'énergie de manier la langue des contrats. Je suis un véritable Gémeau, dit-il - mais un mot, que sa valeur soit juridique ou jubilatoire, doit d'abord être juste.

50  **ans**
Prépa de Sainte-Marie de Neuilly
1970 - 2020